Lot n° : **7**

Section : ZB

N° : -

Superficie : 438 m²

Superficie de plancher maximale : 240 m²

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE BELLEVIGNY

Route de Dompierre

Lotissement à usage principal d'habitation "Allée des Poteries"

(instruction en cours)

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION

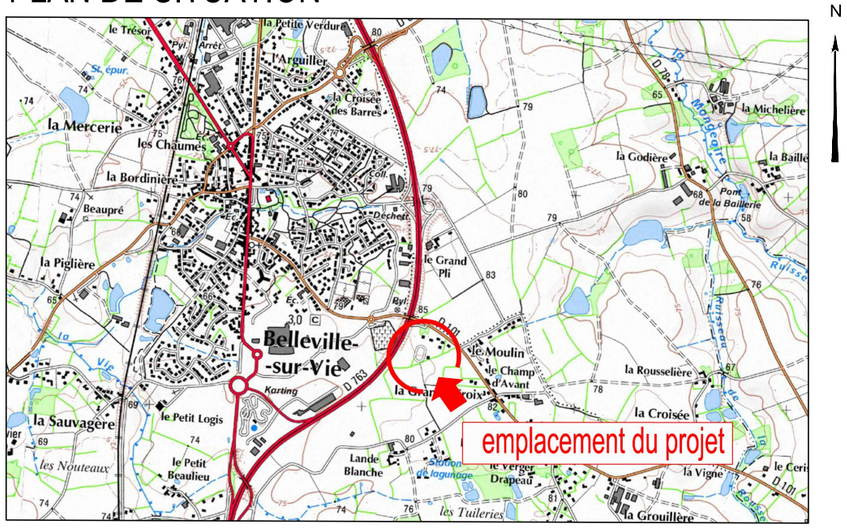

PLAN D'ENSEMBLE

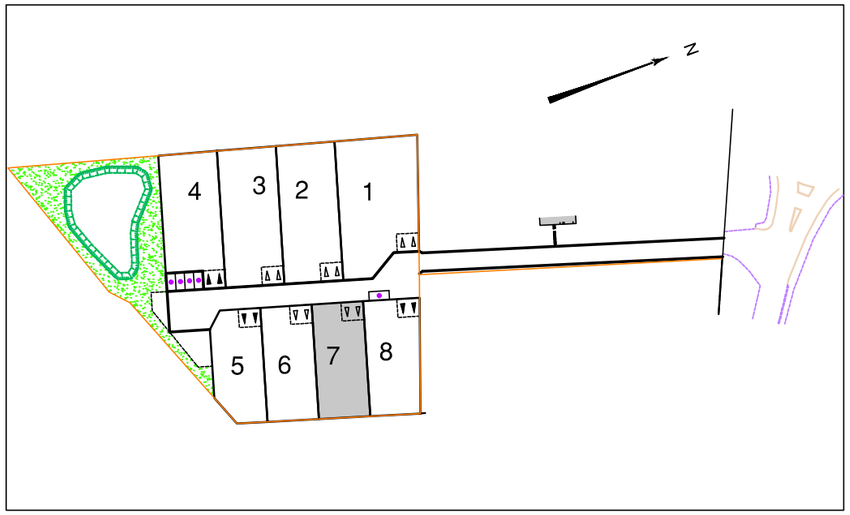

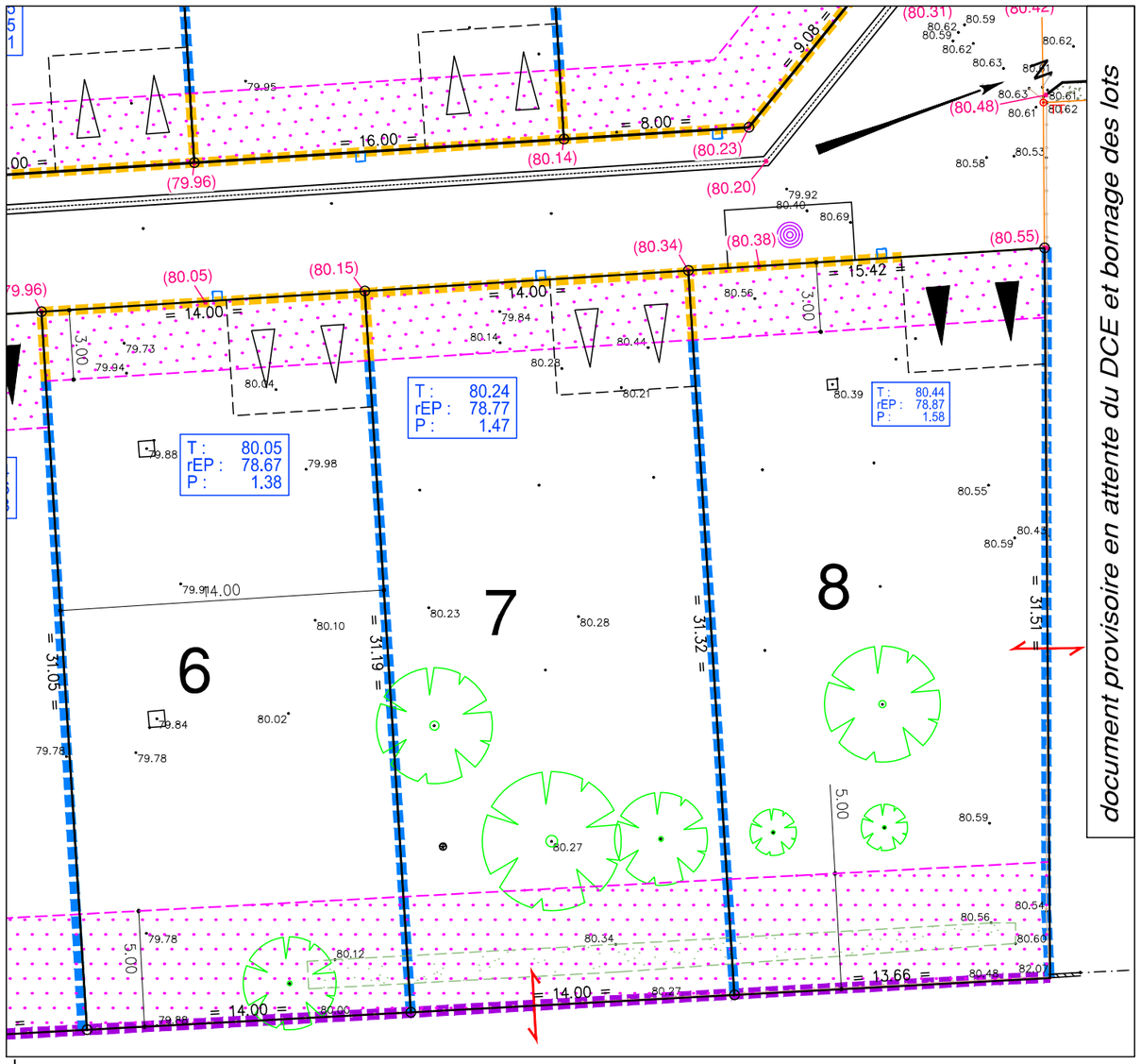

Légende

- Zone non constructible
- Emplacement préférentiel et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante (non protégée)
- Aire de présentation containers ordures ménagères

Légende des Clôtures : *Les clôtures devront respecter le plan des clôtures fourni en annexe du règlement (PA10.2)*

- Clôture à l'alignement des voies et jusqu'au droit de la construction ou sur 5 mètres minimum à partir de la limite le long des voies publiques ou privées
- Clôture en limite séparative au delà de la construction ou de 5 mètres minimum à partir de la limite le long des voies publiques ou privées
- Clôture en limite de zone agricole
- Clôture en limite de l'opération

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 – cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) – cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- □ – regard tabouret EP
- T : 00.00 / rEP : 00.00 / P : 0.00 – cote tampon du regard EP; cote tampon du regard EP; cote radier du branchement EP => cotes projet (à vérifier sur place)

Gestion des eaux usées par un système de traitement autonome selon les modalités du PA10 du permis d'aménager

- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/ du regard téléphone et du citerneau AEP

Légende foncière :

- signe d'appartenance
- signe de mitoyenneté
- BP TT BN – borne OGE

Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

Maître d'Ouvrage

TERIMMO ATLANTIQUE – AMENAGEUR - PROMOTEUR

22, rue Benjamin Franklin
Bâtiment Le Phoenix
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Urbaniste-Paysagiste

Verstrada – URBANISME & PAYSAGE

46 rue Benjamin Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@verstrada.fr

Géomètre - Expert

GÉOUEST – DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

GÉOMÈTRE-EXPERT – GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

DOSSIER *L25200*
Référence AUTOCAD *L25200IND.DWG*

DATE *08/04/2026*
DATE DE MODIFICATION

ECHELLE *1/250*

0 5m 10m 20m

www.geouest.fr